



# La lettre de Labatut-Rivière

Bulletin municipal d'information

« Faire c'est bien, le faire savoir c'est mieux »

Lettre N°7

2ème semestre 2011

## Le mot du Maire

### Protection de l'environnement...

La réduction des ordures ménagères représente un enjeu clé en termes d'environnement, de santé et d'économie.

390 kilos de déchets ! C'est ce qu'un Français produit chaque année en ordures ménagères et assimilées ; 590 kilos en ajoutant les 200 kilos que chacun dépose en moyenne en déchetterie. Ces déchets peuvent être d'origines diverses : industrielle, artisanale, domestique... En effet, toutes les activités humaines produisent des déchets, même celles liées à la nature avec les déchets verts.

Pour la seule commune de Labatut-Rivière, au travers de vos impôts, c'est plus de 30000 euros qui seront versés en 2011 pour la collecte et l'élimination !!!

R.Maisonneuve



C'est la rentrée, pour petits et grands !



## Sommaire

### Page

- 1** Le mot du Maire
- 2** Rentrée scolaire  
Un talmelier dans notre village
- 3** Nos espaces verts en danger  
Été festif à Labatut
- 4** Quelques brèves informations  
Soirée spectacle, samedi 22 octobre

**Encart (I)** Plan départemental d'élimination des déchets ménagers

**Encart (II)** Concours départemental des villes et villages fleuris  
Concours communal des maisons fleuries

## Rentrée scolaire

Pour le RPI de Labatut-Estirac-Caussade-Hères, la rentrée s'est faite sous le soleil, dans la gaieté, malgré quelques larmes vite séchées grâce à la gentillesse des enseignants et du personnel de service.

Présentation des personnels :

Catherine Torrès, Directrice CP-CE1, Madeleine STOIZIC, maternelle, Sylvanie CAPELLE, CE2-CM1-CM2, Sandra VINCENS, centre de loisirs et cantine, Michou RUART, cantine-garderie et Michelle SAMSON, ATSEM (\*).

Le regroupement compte à ce jour 61 enfants. Ce nombre, en progression, est certes dû à la notoriété de notre Ecole et de son Centre de loisirs (ouvert tous les mercredis de 8h à 18h) mais également à l'apport que représentent les nouvelles constructions, aussi bien à Labatut que dans les villages du RPI. Preuve que la qualité de vie de nos campagnes reste attractive...



**Quelle chance d'être dans une aussi jolie salle de classe !**

## Un talmelier dans notre village

La création de la corporation des talmeliers date de l'an 1167. Ancêtres de nos boulangers, cette filiation est fièrement revendiquée par Guillaume BARRAILLER dont la vocation remonte à sa plus tendre enfance.

Après une solide formation d'apprenti boulanger puis pâtissier, de Beaumarchès à Vic en Bigorre, ce dernier a entrepris un Tour de France, en qualité de Compagnon du Devoir, pendant plus de six ans. Voilà l'étonnant et passionnant parcours de notre talmelier, âgé maintenant de 27 ans. Sa devise : faire corps avec la matière.

A croire qu'ils étaient faits pour se rencontrer car Muriel, son épouse, a œuvré à l'étranger dans l'humanitaire avant d'intégrer la boulange au service de l'armée.

Le four d'origine en brique, de l'ancienne boulangerie Saint-Pierre, a donc repris vie après de longs travaux de modernisation et de mise aux normes.

Pas de point de vente à la boulangerie mais toute une gamme de pains à l'ancienne vous attend à l'agence postale les jeudi, vendredi et samedi ainsi que sur tous les marchés environnants.

Nous souhaitons la bienvenue à Guillaume et Muriel et plein succès dans leur entreprise.



**Notre jeune couple de talmeliers**



(\* ) Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles





**Un feu de camp fort peu scrupuleux !**



**Pas une vie, d'être truite...**



**Une brigade de marcheurs bien émérite !**

## **Nos espaces verts en danger**

*Le Pont de l'Adour, lieu public très agréable - fréquenté pour son environnement boisé, son calme, son fleuve Adour, son tennis - est hélas périodiquement vandalisé. Jets de bouteilles, d'ordures, de résidus de pique-nique, abandon de feu de camp qui brûle toute la nuit avec le bois « emprunté » à la commune, porte du tennis fracturée, grillage coupé. Longue liste ! à laquelle il convient de rajouter les deux grandes vasques fleuries, au centre bourg, qui ont été renversées sur la chaussée.*

*La commune s'efforce de rendre le village accueillant et regrette vivement ces actes d'incivisme. En cas de récidive, Monsieur le Maire se réserve le droit d'engager des poursuites.*

## **Eté festif à Labatut**

*La fête du village, ce 16 juillet en matinée, a vu se dérouler le rituel concours de pêche interdépartemental et, pour la toute première fois, la marche du Val d'Adour avec deux circuits de 8 et 12 km et plus de 50 marcheurs. Marcheurs et pêcheurs se sont ensuite réunis pour un bien sympathique repas organisé par la Société de chasse. Après-midi détente et pétanque avant d'attaquer une soirée « Labatut en fête » avec paëlla et bal animé par l'orchestre « Tête en l'air ».*

*Ce 14 août, comme le veut une tradition, bien ancrée désormais dans le calendrier des festivités du Val d'Adour, Labatut-Rivière et l'association « Labatut en fête » ont organisé leur repas champêtre, en prélude à un spectacle pyrotechnique impatiemment attendu. Plus de 350 convives pour un repas de qualité, exclusivement confectionné par une brigade de bénévoles. Quelle belle performance à mettre à leur actif !*

*Conçus et réalisés par Denis Lagrange, avec le concours de l'équipe technique « Pyrosud », les « Feux de l'Adour » n'ont pas failli à leur réputation et ce spectacle pyrotechnique fera date comme ceux qui l'ont précédé, de l'avis unanime des spectateurs.*

**Pour vous tenir informé, visitez également le site web de Labatut-Rivière**

**<http://www.labatut-riviere.fr>**

## Quelques brèves informations

**Samba'Dour** entame sa saison 2011-2012, à la salle des fêtes de Labatut.

Stage pour débutants, à partir de 16 ans, le samedi 1<sup>er</sup> octobre de 14h à 17h. Atelier tous les vendredis soir de 20h à 22h, à partir du 7 octobre.

Renseignements et inscriptions :

Tél. : 0680884350 ou mail : [samba.dour@yahoo.fr](mailto:samba.dour@yahoo.fr)

### **Maison des Associations :**

**Palettes et pinceaux** reprend ses cours tous les samedis de 14h30 à 17h30, pour débutants ou peintres confirmés.

Les **cours de patchwork** reprennent à partir du 27 septembre, tous les mardis de 15h à 17h.

Organisé par la Commission Culture :

Samedi 22 octobre à 20h30  
Salle des fêtes

« La bande à Nanette »

propose un spectacle de folklore pyrénéen et de variétés françaises



**Soirée champêtre : la salle, les fourneaux et, ci-dessous, les « Feux de l'Adour »**



Directeur de la publication : Guy Delaine – Rédacteur : Alain Frugier  
Mairie de Labatut-Rivière, tél : 05 62 96 37 05  
Site web : <http://www.labatut-riviere.fr>



## QUEL AVENIR POUR NOS DECHETS

**Le Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PDEDMA) est une compétence du Conseil Général des Hautes-Pyrénées.**

Le SMTD65 (Syndicat Mixte de Traitement des déchets) est en charge de la réalisation et de l'exploitation des installations de traitement définies par le PDEDMA



### **Les conclusions du PDEDMA en terme de traitement des déchets ménagers et assimilés**

- Mise en œuvre d'un **maillage de quais de transfert**. (Capvern, Adé, Bagnères)
- Réalisation de **2 aires de compostage** pour les déchets verts (Vic en Bigorre et Argeles-Gazost/Pierrefitte et **d'une aire de co-compostage** des déchets verts et de la fraction fermentescible des ordures ménagères.(Capvern)
- **Création d'un centre de tri unique** de la collecte sélective. (Capvern)
- **Mise en œuvre d'une unité de Pré Traitement Mécano Biologique** (PTMB) avec méthanisation.(Bordères)
- **Création d'une nouvelle Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux** sous maîtrise d'ouvrage publique pour les déchets issus de la population des Hautes-Pyrénées.

### **État d'avancement des décisions**

- **Quais de transfert** :
  - Mise en service du quai de Capvern (zone Est) le 04/02/2010.
  - Réalisation des travaux sur le quai d'Adé pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2011.
  - Réalisation des travaux sur le quai de Bagnères-de-Bigorre, 2012.
- **Aires de compostage** :
  - Achat des terrains à la commune de Vic en Bigorre. Travaux 1<sup>er</sup> semestre 2012.
  - aire de compostage de Pierrefitte en cours de discussion avec les élus locaux
- **Centre de tri** :
  - Début des travaux en septembre 2011, durée 12 mois, mise en service au 1<sup>er</sup> janvier 2013.
- **PTMB** :
  - Achat des terrains en cours de négociation
  - début de la procédure de conception, construction, exploitation en octobre 2011.
  - Mise en service prévue pour le 1<sup>er</sup> semestre 2015.
- **ISDND** :
  - Désignation du bureau d'étude chargé de l'étude parcellaire.
  - Durée de l'étude : 12 mois
  - Démarche d'acquisition des terrains pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2012

## Concours départemental des villes et villages fleuris

Ce 4 juillet 2011, le Maire Robert MAISONNEUVE, Roger LAFOURCADE et Gilbert LATAPIE, Adjoint, ont reçu les membres du jury départemental pour l'évaluation. En dehors du fleurissement lui-même, la qualité du cadre végétal, l'embellissement du patrimoine bâti, l'éducation à l'environnement, la valorisation touristique et l'adhésion active des habitants, font aujourd'hui partie des critères d'appréciation. Nous restons en attente du résultat départemental.

### Concours communal des maisons fleuries

La commission «Aménagement de l'espace» remercie les habitants qui participent au fleurissement de leur maison et, par-delà, à l'embellissement du village. Le jury a décidé de classer hors concours les maisons fleuries des familles Excell Bruce, Dany Jardiné, et Robert Tournier, déjà primées.



#### Catégorie Gîtes et chambres d'hôtes

M. et Mme Pierre HURGUES (Bon d'achat 20€)

#### Catégorie Portail

Mme Anne-Marie DAGUZAN (Bon d'achat 10€)

### RESULTATS 2011

#### Catégorie Maisons fleuries

1<sup>er</sup> prix : Mme Gabrielle THERON (Bon d'achat 40€)

2<sup>e</sup> prix : M. Mme Maurice LANDES (Bon d'achat 30€)

3<sup>e</sup> prix : M. Claude JUSTRABEAU (Bon d'achat 20€)



#### Catégorie Bordure voie publique fleurie

(Bon d'achat 15€)

Mme Pierrette LEMAITRE

Mlle Christine LASBATS

Mme Martine LUDERITZ

M. et Mme Serge DUBERTRAND

M. et Mme Louis VERGES